



**CHARTE D'UTILISATION  
2022**



## LOGO – FORMES

Le logotype se compose de deux éléments indissociables : les lettres LM et le nom « lycée des métiers »

Quelles que soient les dimensions du logotype, le rapport entre le visuel et les mots est fixe.

La taille du logo ne peut pas descendre en dessous de 20 mm de haut.

Le logo simplifié (sans la mention Lycée des métiers) peut être utilisé sur les pages de « suite ».

### Original – quadri



### Monochrome



## Simplifié



## COULEURS

Les couleurs de référence des documents, dites couleurs institutionnelles, sont le BLEU et le GRIS. Le logo sera préférentiellement présenté dans cette couleur. Le logo ne pourra pas être utilisé sur un fond photographique

- Bleu 002060 RVB 0,32,96 / CMYN 100,67,0,62
- Gris plein RVB 41,41,41 / CMYN 0, 0, 0, 84
- Gris tramé RVB 175, 171, 171 / CMYN 0, 2, 2, 31



## ELEMENTS GRAPHIQUES

Une palette d'éléments graphiques permet d'enrichir chaque publication

- Un principe de puce est prévu : des carrés dont les couleurs sont au choix en bleu ou gris



- Il est possible d'insérer un cartouche, dans un document, permettant de créer plusieurs niveaux de lecture



- Le pied de page comprend cet ensemble graphique aligné sur les marges basses et positionné à droite



## IMPRIMES

A la manière des macarons (internat d'excellence, Camus des métiers et qualifications), et en conformité avec la charte de l'Etat, le logo est intégré dans la zone d'expression, en dehors des en-têtes et pieds de page. Il peut être positionné :

- en haut et au centre,
- en bas à droite,
- en haut à droite.

Sa taille et son positionnement doivent privilégier sa lisibilité.

